

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°1

A 10 semaines de son ouverture, la Commission particulière du débat public sur le centre de traitement des déchets ménagers d'Ivry/Paris XIII invite les Franciliens à participer aux choix des thèmes qui seront débattus

Le débat public sur le projet de remplacement du centre de traitement des déchets ménagers d'Ivry/Paris XIII se déroulera de septembre à décembre 2009 : il portera sur l'opportunité du projet, ses objectifs et ses principales caractéristiques. Le Syndicat Intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) qui gère le centre actuel devra tenir compte des opinions exprimées au cours du débat pour maintenir, modifier ou abandonner son nouveau projet.

La Commission Particulière de Débat Public (CPDP), chargée d'organiser ce débat, a pour mission d'informer le public le plus largement possible et de donner la parole, dans le respect de la diversité des opinions, à toute personne qui le souhaite.

Pour mettre au point les modalités de ce débat et atteindre les objectifs de transparence de l'information et d'équivalence de l'expression, les membres de la Commission ont souhaité inviter le grand public à se prononcer dès à présent – avant le 8 juillet - sur les thèmes qu'il souhaite voir aborder lors de ce débat.

Il suffit pour cela de se rendre sur le site www.debatpublic-traitement-dechets-ivry.org et de se laisser guider.

LA PAROLE EST À VOUS !

La Commission Particulière de Débat Public
président : Philippe Marzolf, vice-président de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

4 membres :

- Anne-Laure Bedu, consultante en développement durable
- Alain Marabout, avocat retraité
- Laurence Monnoyer-Smith, professeur d'université
- Jean-Paul Puyfaucher, ingénieur des travaux publics retraité